



**Le ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP) en partenariat avec le Fond des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF) a organisé mercredi un atelier de réflexion autour de la problématique d'apprentissage des enfants sur-âgés, a constaté HPN.**

Le directeur de l'enseignement fondamental au ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, Renold Telfort, a défini l'enfant sur-âgés comme étant un enfant qui se trouve dans une classe, tout en ayant un âge supérieur de plus de deux ans par rapport à l'âge requis pour être dans cette classe.

L'objectif de cet atelier selon M. Telfort est d'échanger des idées avec les acteurs engagés afin de pouvoir définir un standard de programme commun pour sécuriser cet ordre d'enseignement.

M. Telfort a indiqué "quand il y a des enfants sur-âgés dans une classe, le professeur peut ne pas bien cerner ces interventions". Selon lui, avoir 2 groupes d'élèves d'âge différent dans une classe, requiert automatiquement 2 méthodes différentes d'apprentissage, par conséquent cette situation peut provoquer principalement l'échec ou le redoublement de l'élève.

Il y a près d'1 million 500 milles enfants qui se trouvent dans cette situation a informé le directeur. "Aujourd'hui il était important que tous les acteurs se réunissent pour développer un seul standard applicable pour tous, en vue de renforcer le système éducatif haïtien" a martelé M. Telfort.

Selon la représentante de l'UNICEF en Haïti Françoise Gruloos-Ackermans, la question des enfants sur-âgés est une problématique énorme en Haïti. Mme Ackermans croit qu'il faut remédier à cette situation rapidement.

Mme Ackermans a raconté son expérience avec une école à Boudin une localité de Jacmel où, dans une classe de 3ieme année il y a des enfants de 18 ans et des enfants de 9 ans qui suivent les mêmes cours.

"Avoir accès à l'éducation n'est pas un luxe, c'est un droit, et si Haïti veut s'en sortir il n'y a qu'une seule solution : Tous les enfants handicapés, enfants des rues, dans les centres résidentiels ou dans des familles très pauvres aient une éducation de qualité" a tenu à rappeler la représentante de l'Unicef.

Pour sa part, le chef du cabinet du ministre de l'éducation nationale Frantz Casseus, qui lisait l'allocution du ministre Reginald Paul a déclaré que cet atelier de réflexion sur la problématique des enfants sur-âgés permettra à faire un état des lieux de la situation et d'explorer le cadre d'action du programme accéléré et des opportunités d'apprentissage pour ces groupes cibles.

"L'initiative permettra de plus de mieux préparer la nouvelle année scolaire 2012 particulièrement, l'accueil des élèves, et l'organisation pédagogique pour la deuxième année dans la mise en place du programme de scolarisation universelle gratuite et obligatoire" a-t-il souligné.

Le ministre a écrit dans son allocution qu'il compte sur la participation de tous les acteurs engagés afin de parvenir à la mise en place du groupe de travail pour le programme accéléré, la détermination des orientations stratégiques et des pistes de travail pour le dit-programme et l'établissement d'un calendrier pour les 6 prochains mois.

Le ministre dit attendre les recommandations de cet atelier pour alimenter sa politique éducative et construire ses prochaines interventions.